

Nantes, 6^e congrès

Le 6^e congrès du SNPDEN, congrès du 10^e anniversaire, va s'ouvrir à Nantes dans quelques jours.

Nous publions, sous la plume d'André Lot, une présentation de son académie.





© Mairie de Nantes/Routier Régis

Le SNPDEN dans l'académie de Nantes

Largement majoritaire dans l'académie de Nantes, le SNPDEN a recueilli plus de 86 % des voix aux dernières élections professionnelles. Cette situation ne peut que réjouir les responsables académiques mais en même temps, elle les oblige à un travail constant de négociations, de représentation et d'information.

Négociations avec le rectorat et différents services

L'amélioration des conditions d'exercice du métier de personnel de direction passe par cet impératif. Dans ce domaine, des progrès considérables ont été accomplis, même si leur traduction sur le terrain n'est jamais aussi nette et aussi rapide que peuvent le souhaiter les syndiqués.

Représentation à travers un "grand chelem" au niveau des commissaires paritaires, tous élus sur les listes SNPDEN.

Ceux-ci ont la lourde responsabilité des promotions et des mutations, mais ils interviennent aussi dans la défense des cas particuliers. Une organisation sans faille et des contacts fréquents avec les commissaires paritaires nationaux ont, là aussi, permis un travail sérieux et efficace.

Information : un secteur en plein développement avec

une volonté de transparence totale vers les adhérents.

C'est une manière de les impliquer dans les décisions et de leur donner un réel moyen de contrôle de leurs dirigeants. Toutes ces responsabilités sont assumées collectivement par un bureau académique de 12 membres et un CSA de 32 personnes. La vie départementale est riche et variée. Toutefois, malgré les efforts entrepris, le niveau académique reste souvent une affaire de "spécialistes". Il est vrai que la taille de l'académie et les nombreux déplacements qu'imposent les différentes réunions sont des freins à la prise de responsabilité. La parité n'a jamais été un problème dans notre académie : actuellement deux secrétaires départementaux sur cinq sont des femmes et la coordonnatrice des commissaires paritaires est systématiquement associée aux décisions. Pour autant, tout va-t-il pour le mieux dans l'académie ? On peut difficilement acquiescer, à Nantes comme ailleurs les personnels de direction se heurtent aux mêmes problèmes. Les responsables syndicaux sont donc souvent sollicités et malgré un enthousiasme certain, ils connaissent aussi des moments de lassitude.

La folle aventure du congrès 2002 à Nantes ne permettra pas à la morosité de prendre le dessus cette année !

A bientôt !

Le programme du congrès

Lundi 13 mai 2002

- 14 h 30 : Réunion du Bureau national sortant
- 17 h 30 : Réunion des retraités du CSN
- 17 h 00 à 19 h 00 : Accueil des congressistes au palais des congrès

Mardi 14 mai 2002

- 8 h 00 à 8 h 45 : Accueil des congressistes
- 9 h 00 : Début de congrès
- 18 h 00 : CSN
- 19 h 00 : Réunion du nouveau bureau national

Mercredi 15 mai 2002

- 8 h 00 : Séance plénière
- 10 h 00 : Travail en commissions
- 14 h 00 : Travail en commissions
- 21 h 00 : Soirée de gala

Judi 16 mai 2002

- Matinée libre pour les congressistes
- 8 h 00 : Réunion du bureau national
- 13 h 30 : Photo de congrès
- 14 h 00 : Rapports des commissions

Vendredi 17 mai 2002

- 8 h 00 : Rapport des commissions
- 12 h 00 : Fin du congrès – buffet (inscrits)
- 14 h 30 : Réunion du bureau national